

Chevilly

INFOS



#15



Sommaire

Agenda, p. 2

Travaux, p. 3

Informations municipales, p. 4 & 5

Informations pratiques, p. 6 & 7

Shelby, p. 8 & 9

Rentrée scolaire, p. 10

Vie économique, p. 11

Retour en images, p. 12 à 15

État civil, p. 16

édition octobre 2025

Commune de Chevilly



Agenda

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} novembre

HALLOWEEN organisée par **BOUGE AVEC TON ÉCOLE** ➔ à la salle des fêtes

Lundi 3 novembre

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ ➔ de 14h à 16h

Mardi 4 novembre

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION

➔ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

VACCINATION

➔ à la salle des fêtes, de 14h à 16h

Dimanche 9 novembre

THÉÂTRE organisé par **L'AMITIÉ CHEVILLOISE**

➔ à la salle paroissiale

Mardi 11 novembre

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mercredi 12 novembre

PERMANENCE SOLIDARIBUS

➔ place Lucien Paillet de 14h à 17h

Jeudi 13 novembre

GROUPE DE PAROLES « NON AUX ADDICTIONS »

➔ derrière la mairie, salle C, 20h

Vendredi 14, samedi 15 et dim. 16 novembre

THÉÂTRE organisé par **L'AMITIÉ CHEVILLOISE**

➔ à la salle paroissiale

Dimanche 16 novembre

VIDE TES PLACARDS organisé par **BOUGE**

AVEC TON ÉCOLE ➔ à la salle des fêtes

Lundi 17 novembre

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ ➔ de 10h à 12h

Vendredi 21, samedi 22 et dim. 23 novembre

THÉÂTRE organisé par **L'AMITIÉ CHEVILLOISE**

➔ à la salle paroissiale

Dimanche 23 novembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE « CEUX DE VERDUN »

avec **CHEVILLY HISTOIRE** ➔ au 60 rue de Paris

Vendredi 28, samedi 29 et dim. 30 novembre

THÉÂTRE organisé par **L'AMITIÉ CHEVILLOISE**

➔ à la salle paroissiale

Samedi 30 novembre

APRÈS-MIDI QUIZ organisé par **CHEVILLY HISTOIRE ÉCOLE** ➔ au 60 rue de Paris

Lundi 1^{er} décembre

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ ➔ de 10h à 12h

Mardi 2 décembre

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION

➔ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Dimanche 7 décembre

MARCHÉ DE NOËL organisé par **BOUGE AVEC TON ÉCOLE** ➔ au groupe scolaire

Mardi 9 décembre

PERMANENCE SOLIDARIBUS

➔ place Lucien Paillet de 14h à 17h

Jeudi 11 décembre

GROUPE DE PAROLES « NON AUX ADDICTIONS »

➔ derrière la mairie, salle C, 20h

Lundi 15 décembre

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ ➔ de 10h à 12h

⁽¹⁾ Mairie - salle du conseil municipal (sur inscription)



Cimetière : hommage aux victimes du 15 août 1940

Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine mémoriel, les tombes des victimes du 15 août 1940 ont été restaurées (remise en peinture des tombes, pose de cailloux, cocardes et plaques nominatives sur les croix). Cette initiative, en collaboration avec le Souvenir Français, vise à entretenir le devoir de mémoire et à rendre hommage aux victimes et héros de notre histoire.



Voirie rue de la Croûte sèche et du Levrain

Des travaux de réfection de voirie seront prochainement réalisés rue de la Croûte sèche et rue du Levrain. L'exécution de ce chantier a été confiée à l'entreprise TPL. Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne éventuelle occasionnée.

Les habitations situées dans ce secteur et dépourvues de numéro se verront attribuer un numéro officiel. Cette mesure vise à faciliter tant la distribution du courrier que l'accès rapide des services de secours. Les nouvelles numérotations seront communiquées aux résidents concernés.

Montant des travaux

→ 165 000 € HT soit 198 000 € TTC

Agrandissement du gymnase

Lors de sa séance du 18 septembre, le conseil communautaire a voté à l'unanimité en faveur du projet d'extension du gymnase intercommunal.

Les travaux à venir offriront de meilleures conditions d'entraînement des gymnastes. Ils débuteront dans les prochains mois. Nous vous tiendrons informés régulièrement sur l'avancement du chantier, ses étapes clés et ses éventuels impacts sur l'accès aux installations.



Coût prévisionnel des travaux au gymnase → 450 000 € TTC



Des nouvelles venues dans le personnel communal

Sophie TRESSENS

Service comptabilité et ressources humaines

Sophie occupe le poste de responsable finances et ressources humaines depuis le 15 septembre 2025, en remplacement de Claire DUFOUR qui a pris la direction des services techniques à compter du 13 octobre.

Son expérience de la fonction publique territoriale, depuis 25 ans, l'a conduite à évoluer sur le poste de secrétaire de mairie au sein de la commune de Sury-aux-Bois durant treize années. Elle exerce ensuite dans la commune de Trainou pendant dix ans au poste de responsable des services eau et assainissement, et affaires scolaires. Puis elle se voit confier des missions d'encadrement du service administratif. Ses compétences en matière de finances publiques, de management, son dynamisme et son esprit d'équipe l'ont amenée à occuper le poste de directrice des services durant cinq années. Enfin, elle a exercé les fonctions de secrétaire générale de mairie à Chilleurs-aux-Bois et ce, durant ces deux dernières années.

Elle a fait le choix de venir à Chevilly, avec ce même intérêt pour les finances publiques et les ressources humaines. Elle a très envie de collaborer avec les agents et l'équipe municipale dans le but de les accompagner au plus près dans leurs missions et projets.

Départ de Christophe DARRAS

Christophe DARRAS était responsable du service entretien depuis le 1^{er} septembre 2024. Il a souhaité ne pas prolonger son contrat. Nous lui souhaitons succès et accomplissements pour sa prochaine aventure professionnelle.

Christelle TUFFIER

Service entretien

Christelle TUFFIER a rejoint l'équipe du service entretien le 25 août 2025.

Petite particularité pour Christelle, elle préfère qu'on l'appelle Stella. Beaucoup ne la connaissent d'ailleurs que sous ce prénom. Elle est maman de 3 enfants. Auparavant, Stella travaillait dans la fabrication de matériaux de bricolage. Dorénavant, elle s'occupe de l'entretien de la mairie, des salles A, B, C, de la salle des Blés d'or, du complexe sportif rue du Pont noir ainsi que du local jeunes.

Elle est aussi chargée de la surveillance des élèves pendant la pause du déjeuner.

Amandine COURTIN

Service entretien

Amandine COURTIN a rejoint l'équipe du service entretien le 1^{er} septembre 2025.

Elle s'occupe essentiellement de l'entretien de l'école élémentaire et de l'école maternelle. Elle assure également la surveillance des élèves durant la pause du déjeuner. Évoluer parmi les enfants n'effraie pas Amandine qui est maman de quatre enfants et qui a déjà travaillé dans un groupe scolaire durant quelques années. En plus de ses missions aux écoles, elle veille à la bonne tenue d'une salle communale mise en location aux particuliers et aux associations chaque week-end.

Nous souhaitons la bienvenue à Amandine, Christelle et Sophie parmi l'équipe communale.

Le point santé

Vaccination grippe & covid



Le virus de la grippe sévit d'octobre à mars. Il est indispensable de s'en protéger et de se faire vacciner tous les ans dès l'ouverture de la campagne.

Une séance de vaccination contre la grippe mais aussi contre la covid aura lieu **le mardi 4 novembre de 14h à 16h à la salle des fêtes, rue du Stade**. Il suffit de vous munir de votre carte vitale, du vaccin préalablement acheté à la pharmacie et d'un moyen de paiement (hors carte bancaire).

La vaccination est ouverte à tous. Les personnes de plus de 65 ans doivent se munir de la prise en charge de l'assurance maladie.

! Pour ceux qui souhaitent se faire vacciner contre la covid, vous devez vous signaler avant le 31 octobre aux infirmières au 02 38 80 11 04 afin qu'elles puissent commander les doses.

Un nouveau kiné arrive

Tout juste diplômé de l'École universitaire de kinésithérapie Centre-Val de Loire, et après deux stages effectués au sein de la maison de santé de Chevilly, c'est tout naturellement que j'ai accepté de rejoindre cette belle équipe.

Je propose des prises en charge globales, variées et adaptées afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. Je suis heureux et impatient de commencer cette aventure professionnelle auprès des autres praticiens et de mes futurs patients.

Antoine JANIN, masseur-kinésithérapeute - Tél. 02 38 80 14 85.



Bienvenue
à lui.

Une nouvelle directrice à l'EHPAD



Le 30 juin dernier, Mme LONI-BRAY a pris ses fonctions de directrice de l'EHPAD de Chevilly, un établissement géré par VYV 3 Centre-Val de Loire, qui accueille 86 résidents dont 15 en unité protégée.

Avec un parcours atypique de plus de 20 ans d'expérience de direction d'Établissement Social et Médico-Social, et de Santé Publique, Mme LONI-BRAY souligne que l'EHPAD est un lieu de vie essentiel pour nos aînés et pour la communauté locale. Consciente des enjeux humains, médicaux et sociaux liés à la mission d'un EHPAD, elle souhaite s'inscrire dans une dynamique d'écoute, de bienveillance et de développement. Son ambition est de poursuivre les actions déjà engagées tout en impulsant de nouveaux projets visant à renforcer le bien-être des résidents, à soutenir les équipes au quotidien et à ouvrir davantage l'établissement sur son environnement. Elle souligne l'importance du maintien et du développement des liens entre l'EHPAD et certaines associations ainsi que le groupe scolaire. Ces partenariats contribuent à faire de l'établissement un lieu vivant, ouvert sur l'extérieur et renforcent le sentiment d'appartenance des résidents à la vie de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

EHPAD : 9 rue de la Gare
45520 CHEVILLY
Téléphone : 02 38 81 95 00
Mail : contact.chevilly@vyv3.fr
Site : c.vyv3.fr



Espace sans tabac



Là où il y a des enfants, le tabac doit disparaître : de nouveaux lieux concernés par l'interdiction de fumer depuis le 1^{er} juillet 2025.

Il est aujourd'hui démontré qu'il n'existe pas de seuil d'exposition sans danger à la fumée de tabac. La seule protection réellement efficace consiste à interdire le tabac dans les lieux collectifs. Depuis cet été, il est interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture :

- Parcs et jardins publics;
- Plages bordant des eaux de baignade;
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs;
- Aux abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs;
- Espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Ces interdictions visent explicitement les lieux de sociabilité quotidienne des jeunes, afin de contribuer à dénормaliser le tabac et limiter son attractivité. Fumer en public, c'est aussi exposer nos enfants. Nos plages, nos écoles sont des lieux d'exemplarité où fumer ne peut plus être un geste banal. Ce panneau est installé dans les endroits concernés sur la commune. Le non-respect de l'interdiction sera puni d'une amende forfaitaire de 135 €, pouvant monter à 750 € en cas de récidive ou de circonstances aggravantes. *Plus d'informations sur : <https://sante.gouv.fr>*

Rappel entretien trottoirs et fossés

L'entretien des trottoirs est nécessaire pour maintenir la commune en état constant de propreté et d'hygiène.

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de **balayer le trottoir et son caniveau** dans toute la largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâties ou non bâties. **Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs.**

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans

les avaloirs des eaux pluviales. **Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté** de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de très fortes pluies. **Les mêmes règles sont applicables en cas de neige ou de gel.**

Vous pouvez retrouver toutes ces obligations dans l'arrêté municipal pris le 29 mars 2021, disponible sur le site internet www.chevilly.fr dans l'onglet « publications des arrêtés ».



**Vous êtes propriétaire riverain d'un fossé ?
Son entretien vous incombe selon son emplacement.**

Pour en savoir plus, scannez le QR code ci-contre.



Règlementation de l'utilisation des drones

Que cela soit pour un usage de loisir ou professionnel, l'utilisation de drone dans l'espace aérien est très réglementée.



Les bonnes pratiques à adopter pour les vols de drones en milieux naturels : la réglementation

Depuis le 31 décembre 2020, l'utilisation des drones civils circulant en extérieur est soumise à la réglementation européenne. La déclaration auprès de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) concerne désormais tout engin de plus de 250 g.

La formation pour les pilotes de loisir est également étendue et renforcée pour les drones de plus de 900 g. Toute la réglementation est consultable en ligne :

<https://www.service-public.fr>

Les 10 règles à suivre dans tous les cas de figure :

- Ne pas survoler des personnes,
- Respecter les hauteurs maximales de vol (120 mètres de hauteur),
- Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit,
- Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération,
- Ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation,
- Ne pas survoler de sites sensibles ou protégés : centrales nucléaires, terrains militaires...,
- Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale,
- Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité,
- En cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).



L'utilisation de drone compromet gravement la survie d'espèces animales. Le bruit est un facteur important de stress pour certaines espèces.

Une carte interactive des principales zones de restrictions pour les drones de loisir en France est consultable sur <https://www.geoportail.gouv.fr> et sur <https://www.drone-spot.tech>

ATTENTION ! En cas d'infraction, les contrevenants s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement, selon la gravité des faits.

➔ Des drones sont en ce moment utilisés pour sécuriser les travaux sur la ligne SNCF.



Une star à Chevilly

Les stars ne vivent pas qu'à Paris !

Les petits villages peuvent aussi abriter des célébrités. Sans le savoir, vous côtoyez aussi une star à Chevilly...

Elle est née à Versailles et est arrivée dans notre commune à deux mois. Elle vient de fêter ses 4 ans. Avec ses 4,85 kg, elle ne prend pas beaucoup de place et ne pèse pas bien lourd, mais dès son entrée dans une pièce, on ne voit qu'elle, on n'entend qu'elle. Elle devient immédiatement l'unique centre d'intérêt.

Brossons le portrait de notre vedette locale !

Elle est fière et énergique mais aussi fidèle, intelligente, affectueuse, joueuse et travailleuse. Ses congénères sont réputés pour avoir un caractère qui donne parfois du fil à retordre mais elle, c'est une véritable crème. Notre star s'appelle Shelby.

Shelby est une Jack Russell et vous l'avez tous vue ces derniers mois dans une publicité pour Castorama. Regardez bien ce petit chien qui s'envole avec un morceau de parquet et qui atterrit dans les bras de son maître... et bien c'est Shelby.



Shelby dans les bras de Camille Lou

Ce tournage n'était pas le premier pour la petite Jack. Elle a aussi tourné dans le film *Chasse gardée* avec Didier BOURDON, Camille LOU, Chantal LADESOU et a posé pour la grande marque de luxe, Hermès accessoires animaux.

C'est avec son maître Christophe que Shelby vit toutes ces aventures. Lorsqu'il s'est retrouvé à la retraite, il a eu davantage de temps à consacrer à son animal. Au fil du temps, il a développé un lien particulier avec elle et c'est tout à fait par hasard que l'occasion de faire travailler sa chienne s'est présentée



la star pour ce genre de détails ! Mais après quelques péripéties durant les prises, quelle fierté de voir leurs efforts récompensés à l'écran !

Christophe ne cherche pas à être connu ou reconnu avec le travail de Shelby, il fait cela pour le simple plaisir d'être avec sa chienne. Tout cela est possible uniquement grâce la complicité et à la relation fusionnelle qui existe entre le maître et son chien. Il veut juste partager de bons moments avec elle.

lors d'une simple soirée chez des amis. Une des convives était la voisine du dresseur animalier Frédéric CHESNEAU qui cherchait des chiens atypiques pour le tournage du film *Chasse gardée*. Shelby a été sélectionnée pour le casting et a été retenue pour son premier rôle en tant que figurante.

N'ayant rien fait pendant plusieurs mois, sa carrière aurait pu s'arrêter là. Jusqu'au jour où son maître reçoit un appel d'une personne travaillant dans la publicité qui cherchait un petit chien avec du peps. Celui qui était prévu n'a pas été retenu, le client l'ayant trouvé trop fade. Elle présente donc la photo de Shelby qui est choisie pour le shooting photo pour Hermès.

Depuis, le maître et la chienne ont travaillé sur divers projets pour le plaisir d'être ensemble. Car c'est un véritable travail. Pour la publicité du magasin de bricolage, il a fallu entraîner Shelby durant un mois pour seulement quatre jours de tournage, ce qui donnera vingt-cinq secondes de publicité. Savez-vous que notre vedette avait même une peluche sur le tournage pour servir de doublure pour les effets de lumière ? Et oui, il faut éviter de déranger

En attendant peut-être d'autres aventures, Christophe, qui fait partie des Chapel's Angels, transforme actuellement un solex en side-car pour permettre à Shelby de le suivre dans les virées de l'association. Il l'a aussi initiée au paddle cet été.

Décidemment, cette petite chienne a une vie bien remplie !

Elle devrait faire une petite pause en 2026... pour faire des petits. Un autre défi à relever pour la petite Jack Russell !



Découvrez Shelby en action !



La rentrée scolaire

L'école maternelle

L'école maternelle accueille 74 enfants répartis en 4 classes pour cette nouvelle année scolaire.

► Une classe de 11 élèves grande section et 8 élèves moyenne section ► **Mme PINTO aidée par Alexis PARENT.**

► Une classe de 12 élèves grande section et 7 élèves petite section ► **Mme CHABOT aidée par Stéphane HENNEBERT.**

► Une classe de 10 élèves moyenne section et 8 élèves petite section ► **Mme MOURRAIN aidée par Céline LOISON.**

► Une classe de 11 élèves moyenne section et 7 élèves petite section ► **Mme GAUTRAIS aidée par Stéphanie MARCHAND.**



De gauche à droite : Mme PINTO, Mme GASTELAIS, AESH (accompagnement d'élèves en situation de handicap), Mme SAINSARD, service civique – M. PARENT, ATSEM – Mme MOURRAIN, Mme Loison, ATSEM, Mme CHABOT, Mme MARCHAND, ATSEM, M. HENNEBERT, ATSEM, Mme GAUTRAIS, enseignante et directrice.

L'école élémentaire

Répartition des 7 classes pour l'école élémentaire : 155 enfants.

Mme EVEN (CP) ► 22 élèves

Mme DURAND (CP/CE1) ► 22 élèves

Mme RETTÉ (CE1/CE2) ► 24 élèves

Mme MONTASSIER (CE2) ► 23 élèves

Mme ÉCHIVARD (CM1) ► 20 élèves

M. JAN (CM1) ► 21 élèves

Mme BÉBIN (CM2) ► 23 élèves

et **Mme LECOMTE** qui assure sa décharge

Mme BERTHEAU (coordinatrice Ulis)

Alex ROJAS, intervenant musical, travaille avec les deux écoles.



De gauche à droite, de haut en bas : Mme RETTÉ, Mme EVEN, Mme LECOMTE, Mme BÉBIN, Mme DURAND, Mme ÉCHIVARD, M. JAN, Mme MONTASSIER et Mme BERTHEAU.



Installation d'un nouveau studio de tatouage

Un nouveau studio de tatouage s'est installé au 36 rue de Paris depuis juin dernier.

Adonis ROULET, jeune homme de 34 ans qui était spécialisé dans le street art et le custom mais aussi dans la peinture et le dessin, a décidé de se lancer dans l'aventure du tatouage avec ce premier salon. Le tatouage lui permet de regrouper toutes ses passions.

Il n'existe pas d'école pour devenir tatoueur. Il a passé beaucoup de temps à tatouer sur des peaux synthétiques durant ces deux dernières années avant de tatouer « une vraie peau » et a ensuite commencé par tatouer ses amis et membres de sa famille. La réalisation d'un tatouage nécessite une bonne précision, de la dextérité, de la patience. Il faut être serein et rigoureux.

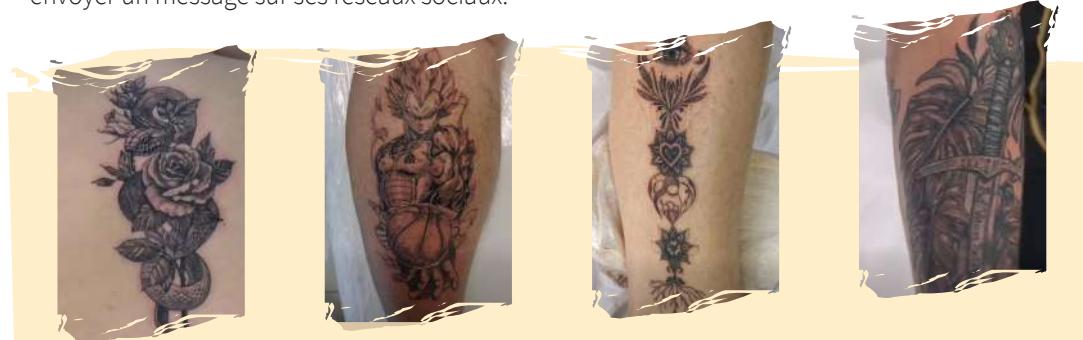


Il a suivi une formation aux normes d'hygiène et de salubrité. Il est titulaire de l'attestation de formation obligatoire pour le respect des bonnes pratiques sanitaires dans ce métier.

Il est donc formé sur les réglementations relatives au tatouage et aux matériels utilisés, à la cicatrisation, aux règles d'hygiène générales, aux risques allergiques ou infectieux, au nettoyage, à la stérilisation, à la désinfection et à l'élimination des déchets.

Tous ces sujets et vos éventuelles questions seront évoqués lors de votre entretien avec Adonis.

Alors petit ou gros projet de tatouage, n'hésitez pas à franchir la porte d'adonis tattoo ou à lui envoyer un message sur ses réseaux sociaux.



Vous pouvez aller découvrir son travail sur Facebook, Instagram et TikTok :

[f Adonis Roulet](#) [@adonis.tattoo45](#) [d adonis.tattoo45](#)



Samedi 6 septembre 2025

Forum des associations : belle affluence

Le forum des associations a rencontré un franc succès. Tout au long de la journée, de nombreuses personnes sont venues découvrir la richesse du tissu associatif local, échanger avec les bénévoles et s' informer sur les activités proposées pour la saison à venir.

Ce moment fort de la rentrée a une nouvelle fois illustré l'engagement et la vitalité des associations de notre commune.



Soirée blanche

La soirée blanche, organisée par le comité des fêtes, a rassemblé 150 personnes dans le parc Robert Porchon. L'ambiance festive a été animée par le groupe The Whiskey in the Jar, avec sa musique traditionnelle irlandaise. Un beau moment de convivialité pour tous les participants.



Dimanche 21 septembre 2025

Immersion au cœur du studio Tortue Magique

Plus de 80 passionnés ont plongé dans les coulisses d'un film d'animation unique au Tortue Magique Studio's!

Marionnettes, décors, story-board... et même la projection exclusive des premières images Super8 ont fait voyager petits et grands au cœur de la création. En parallèle, le public a découvert les peintures de Colette GARCIA-PROFUMO et Lélia, les tirelires chimériques de Jean-Marie BIARDEAU ainsi que les panneaux peints de Pascal BARCOS. Une belle occasion de découvrir la magie du cinéma en marche et le talent des artistes Annie KORACH, François JUSZEZAK et Fred BASSET.





Samedi 27 septembre 2025

Fête de l'histoire

La salle paroissiale de Chevilly a accueilli **la fête de l'histoire**, pour célébrer les 10 ans de l'association Chevilly-Histoire et la 50^e émission d'histoire locale sur Radio Vag. L'émission était retransmise en direct, à la fois sur les ondes (90.2 FM) et sur la chaîne YouTube de Radio Vag.

De nombreux historiens, auteurs, enseignants et élus locaux se sont succédé au micro de Régis PHÉLUT, président de Chevilly-Histoire, organisateur de l'événement, et animateur radio de la chronique d'histoire locale. Les échanges et interviews ont porté sur le patrimoine bâti (monuments, ouvrages d'art...), le patrimoine écrit (archives, littérature...), et le patrimoine mémoriel (témoignages, pratiques...).



Une journée ponctuée de rencontres, de dédicaces et de tables rondes, qui a permis de valoriser le riche patrimoine de notre commune dans un esprit de partage et de convivialité.

Retrouvez l'intégralité de l'émission en vidéo sur le site de Chevilly-Histoire en scannant le QR code.





Dimanche 28 septembre 2025

La clique a fêté ses 100 ans



La salle des fêtes a vibré à l'occasion du centenaire de la Clique. Pour marquer cet anniversaire exceptionnel, un grand concert a réuni l'harmonie d'Artenay, la batterie-fanfare de Saint-Lyé-la-Forêt ainsi que la musique départementale des sapeurs-pompiers du Loiret.

Pendant 2h30, sans aucune interruption, les musiciens ont offert au public un spectacle d'une grande qualité, enchaînant de très beaux morceaux qui ont suscité enthousiasme et émotion. Le public, venu en nombre, n'a pas hésité à accompagner certains passages par des applaudissements rythmiques ou même des chants repris en choeur.

Un moment fort qui restera gravé dans l'histoire de la Clique et de notre commune !





Dimanche 28 septembre 2025

Vide-greniers

Organisé par le comité des fêtes, le vide-greniers a su attirer de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Plus de 80 exposants étaient présents, proposant une grande variété d'objets et de trésors à dénicher.



Dimanche 12 octobre 2025

Octobre rose : une belle marche solidaire

La marche d'Octobre Rose organisée par l'association DLC, en partenariat avec la municipalité, a rassemblé **219 participants** autour de deux parcours de 4 et 8 km. Grâce à cette mobilisation collective, **1 808 € ont été récoltés** et intégralement reversés au Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer.

À cette occasion, la commune s'est parée de rose, symbolisant le soutien partagé à la lutte contre le cancer du sein. Un grand merci à tous pour votre participation et votre générosité.

Bravo aux artistes pour la réalisation des décos.





Baptême

Eléna BUQUET le 4 octobre 2025

Mariages

Pascal SAINTRAPT et Karine NOËL

le 20 septembre 2025

Gilles CHAULET et Magalie FLORENCE

le 4 octobre 2025

PACS

Charly CROSNIER et Léa DURUPT

le 10 septembre 2025

Clément PLANTROSE et Rim KADAOUI

le 14 octobre 2025

Décès

Paulette DUVAL le 1^{er} août 2025

José SOARES le 15 août 2025

Laurence LE DÛ le 29 août 2025

Jacques CORNET le 2 septembre 2025

Xavier PELÉ le 6 octobre 2025



**Déjà
101 ans !**

Le 10 octobre 2024, Mme Suzette MERCIER fêtait ses 100 ans (voir le Chevilly Infos octobre 2024).

Le maire et les membres du conseil municipal présents pour ce grand jour avaient promis de revenir à l'occasion ses 101 ans.

Hubert JOLLIET, Nadine JOVENIAUX et Marie-Noëlle DEFORGES ont donc rendu visite à Suzette ce vendredi 10 octobre pour lui souhaiter un joyeux anniversaire, et lui ont offert comme cadeau une magnifique composition florale.



NOUVEAU !

La maison de santé possède désormais son compte Instagram @msp_olivier_severac



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les inscriptions sur les listes électoralles devront être déposées **au plus tard le vendredi 6 février 2026** pour pouvoir participer à ce scrutin.

Pièces justificatives à fournir :

- carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.